

**CHARTE  
GRAPHIQUE  
RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

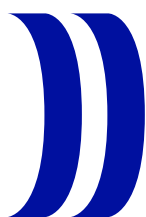
**MARS 2023**





*Un logotype qui donne  
un nouveau souffle à la Région,  
et ouvre le dialogue*





# UNE RÉGION EN MOUVEMENT

La Région des Pays de la Loire a du souffle : quel meilleur symbole que cette double voile pour l'exprimer avec force ? Deux voiles ouvertes, ou encore deux guillemets, comme une invitation au dialogue et à l'échange entre l'institution régionale et ses publics : les habitants, les élus locaux, les partenaires du territoire. Une double signification graphique pour une Région moderne, inscrite dans une dynamique de mouvement, tournée vers l'action et ouverte aux acteurs d'un développement partagé.

Et la revalorisation du terme RÉGION au cœur du logotype pour réaffirmer la place de l'institution. Ce logotype, nous l'avons voulu compact et lisible, pour s'imposer dans le brouhaha médiatique et accompagner efficacement la visibilité et la promotion de nos services, nos actions, nos partenariats. Il est notre visage : l'expression « totem » des ambitions de l'institution et le premier de nos outils de communication, à manier avec respect.

C'est l'objet de cette charte d'utilisation. Peu contraignante, elle a été conçue pour favoriser la créativité. À vous de jouer, en respectant cependant quelques règles essentielles qui font de ce logotype une signature puissante et durable.

**CHRISTELLE MORANÇAIS**  
Présidente de la Région des Pays de la Loire

I.  
IDENTITÉ  
VISUELLE

# 1. LE LOGOTYPE

---

Il existe une seule et unique  
représentation du logotype :



## 2. LA COULEUR DU LOGOTYPE

---

La couleur du logotype est le bleu Pantone 072.

Ci-dessous, des équivalences de ce bleu lorsque son impression et/ou son utilisation ne peut être faite en Pantone.

Ainsi, pour les documents imprimés, ce sont les références Pantone ou CMJN à utiliser et pour les usages numériques, la référence RVB.



### Documents imprimés



**Pantone**  
Blue 072



**CMJN**  
C : 96  
M : 93  
J : 0  
N : 0

### Usages numériques



**RVB**  
R : 0  
V : 15  
B : 160

### Éléments peints



**RAL**  
5002

### 3. LE LOGOTYPE SUR FONDS DE COULEUR

---

**Le logotype peut être utilisé en bleu sur fond de couleur ou en défoncé blanc selon le niveau de contraste du fond.**

- Sur fond de couleur/photo clair : le logotype peut être imprimé dans ses couleurs originelles.
- Sur fond de couleur/photo foncé : le logotype peut être imprimé en monochrome blanc (réserve blanche).



## 4. LES VERSIONS NOIR ET BLANC

---

Il existe deux versions :  
— en noir sur fond blanc  
— en défoncé blanche  
sur fond de couleur.

La version en noir est à utiliser  
seulement sur les supports imprimés  
en Noir et blanc.





## 5. LA COTATION DU LOGOTYPE

---

**x, y et z ont été choisis comme base de cotation.**

La distance z ne doit pas être modifiée. Elle est proportionnelle à la taille du logo.



## 6. LA ZONE DE PROTECTION DU LOGOTYPE

Une zone de protection a été délimitée autour du logotype.

À l'intérieur de cette zone aucun texte ou autre logotype ne doivent y figurer.

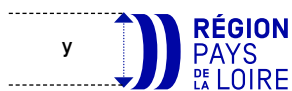


## 7. LA TAILLE MINIMALE DU LOGOTYPE

---

**Une taille minimale du logotype est définie.**

Ainsi, il ne pourra pas être imprimé à une taille inférieure à 10 mm de hauteur minimum.



y = 10 mm

## 8. LES INTERDITS DU LOGOTYPE

---

**La couleur, les proportions, la composition et la typographie du logotype ne doivent pas être modifiées.**

Pour une parfaite lisibilité, le logotype doit être placé sur un fond suffisamment contrasté.



Interdiction de retourner le sigle.



Interdiction de changer la position du sigle.



Interdiction de changer de couleur.



Le logotype doit rester lisible.



Interdiction de changer de typographie.



Ne pas créer de cartouche blanc sur fond couleur ou matière.



Interdiction de changer les proportions.



Contraste insuffisant.

## 9. LE BANDEAU DE PARTENARIAT

La zone de protection autour du logo doit être appliquée.



**RÉSEAU DES USERLABS**  
EN PAYS DE LA LOIRE  
Universités de Nantes • Angers • Le Mans

**GOOD MORNING USERLABS #1**  
Mardi 29 mars 2022  
à Nantes, Angers, Le Mans

Organisé par

- QUEST INDUSTRIES CRÉATIVES
- Nantes Université
- Université d'Angers
- Le Mans Université
- RÉGION PAYS DE LA LOIRE
- Université de Caen Normandie
- Cinéma
- M&M

En partenariat avec

- solutions@co
- RDI Pays de la Loire
- Techno-Entreprise
- Entrepreneurs de France
- UMJ
- ATLANPôle
- OSSE
- aldev
- Le Mans Innovation
- IC4CAR
- IF
- PIEMO
- TECHNOPOLE
- Nantes Métropole



**Hôtel de la Région**  
1 rue de la Loire  
44966 Nantes cedex 9  
02 28 20 50 00  
[paysdelaloire.fr](http://paysdelaloire.fr)

